

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Théories de l'éducation (2PS1304)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier secondaire B A - psychologie et éducation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Antonio Iannaccone, professeur de psychologie

Contenu

Le cours vise à identifier et discuter en classe les éléments principaux de l'articulation entre "éducation", "institutions" et plus largement "société". Les étudiants seront invités constamment à une réflexion active à propos des influences de la culture et de la société sur les conceptions éducatives qui se sont succédées dans les différentes périodes historiques. Les impacts sur l'éducation des changements et des innovations technologiques des sociétés contemporaines feront aussi partie des thématiques abordées.

Forme de l'évaluation

1. Type d'évaluation.

L'évaluation du cours « Théories de l'éducation » portera sur un dossier individuel que chaque étudiant-e devra rédiger et déposer en version électronique (plateforme moodle) et en version papier à déposer ou envoyer par courrier secrétariat de l'institut de psychologie et éducation. La thématique du dossier pourra être librement choisie parmi les problématiques abordées dans les séances du cours. Une fois la thématique choisie, il s'agira de rédiger un texte selon une des options suivantes :

- résumer la problématique traitée au cours, en apportant des observations personnelles ;
- apporter à la problématique des ultérieures contributions tirées de la littérature scientifique ;
- apporter des éléments critiques ou des différentes interprétations scientifiques de la problématique
- une combinaison libre des trois styles de rédaction précédents.

2. Longueur et mise en page du dossier.

Le dossier est rendu sous forme soignée (grammaire et orthographe corrigés), avec des citations explicites aux normes APA. Le texte fera 1500 à 2000 mots.

3. Critères pour l'évaluation.

- structure du travail (plan, cohérence, articulation, rédaction)
- clarté conceptuelle (les concepts utilisés sont-ils définis, maîtrisés, contextualisés ?) ;
- pertinence des références ;
- capacité réflexive ou critique.

Documentation

Des lectures seront mises à disposition des étudiants à chaque séance

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Théories de l'éducation (2PS1304)

Forme de l'enseignement

Séances plénières, discussions, interventions d'experts